



**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'OCCITANIE  
ZAC PYRENIA**

**ATTESTATION**

Conformément aux termes de la convention foncière opérationnelle signée le 09 février 2018, le syndicat mixte Pyrénia a confié à l'EPFO « Etablissement Public Foncier d'Occitanie », l'acquisition des parcelles du périmètre de la ZAC Pyrénia, nécessaires à la réalisation du projet.

A la demande du syndicat mixte dans le cadre d'une procédure de demande d'autorisation environnementale, il est déclaré ce qui suit :

Je soussigné Monsieur Dominique BUISSON, Directeur Foncier Ouest de l'Etablissement public foncier d'Occitanie, atteste par la présente que :

- 1- L'EPF d'Occitanie a procédé à l'acquisition des parcelles AP2 et AP6 situées à JUILLAN le 28/05/2019 et a transféré la gestion et la garde desdites parcelles au Syndicat Mixte Pyrénia au titre de la convention opérationnelle précitée en date du 05/11/2019 ;
- 2- Les parcelles AP4, AP5, AP7 et AP8 situées sur la commune de JUILLAN ont fait l'objet d'une procédure d'expropriation et ont donné lieu à des ordonnances d'expropriation en date du 14 décembre 2018 et du 15 février 2019 emportant transfert de propriété au profit de l'Etablissement public foncier d'Occitanie à la date de signature de ladite ordonnance. Lesdites ordonnances ont fait l'objet de notifications à l'ensemble des propriétaires concernés.  
La procédure judiciaire de fixation des prix est en cours avec pour objectif une finalisation avant la fin de l'année 2021.  
Conformément à l'article L231-1 du Code de l'Expropriation, la prise de possession du bien sera possible dans le délai d'un mois à compter du paiement ou de la consignation de l'indemnité.

Avant la prise de possession, les travaux éventuels de défrichements notamment sur lesdites parcelles pourront être réalisés sous la responsabilité et la surveillance du syndicat mixte Pyrénia après accord écrit de l'EPF, des anciens propriétaires et des exploitants.

A Toulouse, le 16 mars 2021  
Dominique BUISSON  
Directeur Foncier Ouest

**Dominique Buisson**  
Directeur foncier Ouest  
EPF Occitanie